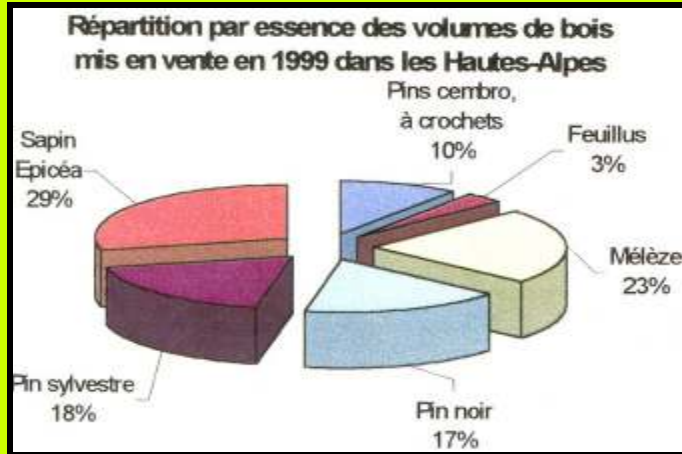


Gestion forestière Ventes de bois

Martelage, Aménagement, Accueil, Sylvopastoralisme, RTM



Chaque année dans les Hautes-Alpes, le volume de bois mis en vente dans les forêts publiques (domaniales et communales) dépasse les 100 000 m³. C'est l'**Office National des Forêts (ONF)** qui est chargé de la commercialisation. Cet établissement organise donc deux *ventes de bois* par an. Le bois, une fois exploité, peut être, soit exporté vers d'autres régions (ou d'autres pays), soit directement valorisé sur le département par des entreprises locales.

© -Pascal MARGUET

Gestion forestière Martelage

Ventes de bois, Aménagement, Accueil, Sylvopastoralisme, RTM



Empreinte de martelage

Le martelage consiste à *désigner* (à marquer) les arbres à couper en utilisant un *marteau forestier*, petite hache qui porte, à l'opposé de la lame, une *empreinte*. Pour les forêts de l'Etat et des collectivités, l'empreinte est *AF* (**A**dministration **F**orestière). Avec la lame, le marteleur enlève un morceau d'écorce (il fait un *flachis*) à la base de l'arbre et applique l'empreinte du marteau (*marque au pied*) sur le bois ainsi mis à nu, puis il procède à la même opération sur le tronc (*marque au corps*). Pour marteler, les forestiers se mettent *en virée* (en ligne) par quatre ou cinq, munis chacun d'un marteau et d'un compas forestier (pour mesurer le diamètre). Chaque *marteleur* choisit l'arbre à enlever, mesure son diamètre à 1,30 m du sol, estime sa hauteur (*bille* et *surbille*) et annonce l'*essence*, le diamètre et la hauteur. Le chef d'équipe *pointe* sur la *feuille de martelage* l'appel entendu. Cette feuille servira à estimer, en volume et en argent, la *coupe* lors des *ventes de bois*. © -Pascal MARGUET

Gestion forestière Aménagement

Ventes de bois, Martelage, Accueil, Sylvopastoralisme, RTM

Héritier de plusieurs siècles de gestion forestière, l'**aménagement forestier** intègre l'évolution des connaissances, des techniques et des demandes de la société. Il répond à un objectif fondamental de *préservation et de transmission du patrimoine naturel* :

- dans son **étendue**, par la conservation des surfaces boisées.
- dans ses **potentialités**, par le maintien de la qualité des milieux et de la biodiversité.
- dans son **utilité**, par l'amélioration de la capacité à remplir les fonctions socio-économiques.

Le code forestier assure la protection et la pérennité de l'espace forestier. Pour l'ensemble des *forêts publiques*, ce cadre s'exprime au travers du *Régime forestier* et, pour chacune de ces forêts, l'*Aménagement forestier* constitue le guide de gestion périodiquement révisé. Etabli par les techniciens de l'**ONF**, il comprend :

- un **ensemble d'analyses** sur la forêt et son environnement.
- des **synthèses** permettant de définir ou de réajuster les objectifs de gestion.
- un **programme d'actions** nécessaires à moyen terme pour atteindre les objectifs. © -Pascal MARGUET

Gestion forestière Accueil (du public)

Ventes de bois, Martelage, Aménagement, Sylvopastoralisme, RTM



Lieux de promenades à pieds ou en raquettes, les forêts des Hautes-Alpes sont très appréciées des randonneurs. Certains domaines skiables ont aussi le nom évocateur de *forêt blanche* (Risoul). 70% des skieurs déclarent venir dans les Hautes-Alpes parce qu'ils apprécient l'ambiance du ski en forêt. Chaque année, des sentiers sont balisés et des parkings ou des aires d'accueil sont aménagés au bénéfice des promeneurs. Dans les forêts communales des Hautes-Alpes, on trouve ainsi : près de 100 aires d'accueil touristique, près de 1600 km d'itinéraire balisés de promenade et près de 1000 ha d'emprise de ski alpin ainsi que des refuges ouverts au public.

© -Pascal MARGUET

Gestion forestière RTM

Ventes de bois, Martelage, Aménagement, Sylvopastoralisme, Accueil



Le service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), de l'Office National des Forêts (ONF), a été créé en 1971. Il s'occupe de la prévention et de la protection contre les risques naturels (érosion, glissements de terrain, avalanches, laves torrentielles...) en montagne pour le compte de l'Etat. Les travaux réalisés concernent à la fois le génie biologique (reboisement, revégétalisation) et le génie civil (construction de barrages destinés à limiter l'érosion du lit des torrents). © -Pascal MARGUET

Gestion forestière Sylvopastoralisme

Ventes de bois, Martelage, Aménagement, RTM, Accueil



Du latin sylvia, la forêt et pastoralisme, l'ensemble des activités concernant l'élevage extensif d'animaux (vaches, moutons, chèvres). Le mélezin est le seul système forestier capable de supporter un usage mixte sylvo-pastoral à grande échelle. Le couvert du mélèze laisse en effet largement passer la lumière : ceci est favorable au développement d'une prairie. Dans les Hautes-Alpes, les agriculteurs font encore pâturer leurs troupeaux en forêt, surtout en intersaison (au printemps et à l'automne). © -PMARGUET